infos@viaaduc.com
01.89.53.69.70
formation.viaaduc.com

Manager : Intégrer la QVT à vos actions de management

Incarnez un management qui favorise la qualité de vie au travail et qui donne du sens.

Formation dispensée en présentiel ou à distance

Référence : BET-QVT002

Tarif inter : 1380 € HT

Durée : 2 jours

Certification : Non

Les prérequis pour suivre cette formation

- Aucun

Les objectifs pédagogiques

- Prévenir les risques psychosociaux en assurant des conditions de travail saines.
- Incarner un management basé sur la confiance, le respect et l'équité.
- Remettre la question du sens et de la fierté au cœur des enjeux de son équipe.
- Renforcer l'engagement et l'implication des collaborateurs.

A qui s'adresse cette formation ?

- Manager / Superviseurs
- Dirigeants

Programme de la formation

Tour de table

- Objectifs, durée et enjeux de la formation.

Programme de la formation

Devenir un manager acteur de la QVT

- Le champ de la QVT : de quoi parle-t-on ?
- Jouer son rôle d'acteur de la QVT en tant que manager et l'intégrer à son quotidien.
- Identifier les besoins QVT de son équipe.
- Cas pratique : Distinguer les actions relevant du domaine de la QVT ; Identifier les besoins de ses collaborateurs.

Instaurer des relations d'équipe positives

- Créer des relations de confiance mutuelle.
- Développer la convivialité au sein de l'équipe pour favoriser la QVT.
- Mettre en place des rituels pour fédérer l'équipe.
- Valoriser les collaborateurs.
- Cas pratiques : Faire le diagnostic de ses pratiques en matière de convivialité ; Faire rayonner le travail de son équipe.

Donner du sens à son équipe

- Remettre la question du sens et de la fierté au cœur des missions des collaborateurs.
- Développer l'autonomie des collaborateurs grâce aux questions de coach.
- Favoriser la prise de responsabilités.
- Utiliser le feedback comme outil de développement.
- Cas pratiques : Poser des questions de développement à la manière d'un coach ; Formuler un feedback à un collaborateur.

Prévenir les risques psychosociaux

- Détecter les signes de risques psychosociaux chez ses collaborateurs.
- Solliciter les personnes et instances adéquates.
- Organiser un cadre de travail sain.

Manager sa propre QVT : s'appliquer ces principes.

- Cas pratiques : Reconnaître les modes de fonctionnement qui favorisent l'apparition de RPS ; Identifier les signaux de risques psychosociaux.

Tour de table en fin de formation

- Evaluation de la formation à chaud, débriefing collectif, auto-évaluation de l'atteinte des objectifs et de sa propre progression.

Certification Préparée

- Aucune

Méthodes Pédagogiques

- Mise à disposition d'un poste de travail par stagiaire
- Remise d'une documentation pédagogique papier ou numérique pendant le stage
- La formation est constituée d'apports théoriques, d'exercices pratiques, de réflexions et de retours d'expérience
- Le suivi de cette formation donne lieu à la signature d'une feuille d'émargement

Formateur·rice

- Consultant-Formateur expert de la qualité de vie au travail et du développement personnel.

Méthode d'évaluation des acquis

- Auto-évaluation des acquis par le stagiaire via un questionnaire
- Attestation des compétences acquises envoyée au stagiaire
- Attestation de fin de stage adressée avec la facture

Modalité et délai d'accès à nos formations

ViaAduc met en place un ensemble de dispositifs pour accueillir, accompagner et adapter ses formations aux personnes en situation de handicap (PSH). Notre référent(e) handicap se tient à votre disposition au **01.71.19.70.30** ou par mail à referent.handicap@viaaduc.com pour tout besoin d'aménagement, afin de vous offrir la meilleure expérience possible.

Toute demande d'inscription à une formation inter-entreprises peut s'effectuer jusqu'à 1 semaine (5 jours ouvrés) avant le début de la formation :

- par téléphone au 01 71 19 70 30
- par e-mail : à l'adresse de votre chargé d'affaires ou à infos@viaaduc.com
- sur notre site WEB : https://formation.viaaduc.com/
- par courrier, à l'adresse suivante : ViaAduc– 152 Avenue de Malakoff – 75116 PARIS

Dans le cas d'une formation intra-entreprise, le délai d'organisation moyen est de 2 semaines (10 jours ouvrés). A défaut de convention formelle particulière pour une session sur site Client, ViaAduc n'est pas tenu d'effectuer l'installation de la salle de formation et utilise les moyens informatiques mis à disposition par le Client.

Mise à jour : 16-02-2024